



CHARTRE ACHATS RESPONSABLES

Version 2.0 / Novembre 2024

Chez Bils-Deroo, nous sommes convaincus que la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) doit se refléter à chaque étape de notre chaîne d'approvisionnement. Notre démarche d'achats responsables s'inscrit dans la stratégie globale de développement durable de l'entreprise et vise à renforcer nos engagements en matière de respect de l'environnement, des droits humains, des conditions de travail, ainsi que des pratiques éthiques et commerciales.

Notre charte s'applique aux activités logistique et transport du Groupe Bils-Deroo. Elle concerne tous les collaborateurs, sous-traitants et partenaires d'affaires.

L'équipe Achats, formée et sensibilisée aux différents enjeux des achats responsables, est chargée d'élaborer cette politique et de veiller à son respect. L'équipe tient régulièrement à jour cette charte et communiquera les éventuelles mises à jour à nos parties prenantes. Une revue annuelle des objectifs sera également effectuée.

Cette charte est pleinement inscrite dans une démarche de collaboration engagée et responsable entre le Groupe Bils-Deroo et les parties prenantes concernées : le demandeur, les acheteurs, le fournisseur et l'utilisateur final. Elle est intégrée dans toutes les étapes du processus achats :

- Sélection et choix des fournisseurs ;
- Contractualisation ;
- Relation commerciale (évaluation, élaboration et suivi de plans de progrès).

Jimmy BILS
Président
Groupe BILS-DEROO

1. Responsabilité sociale des fournisseurs

Nous nous engageons à ce que nos fournisseurs respectent les droits fondamentaux des travailleurs et qu'ils s'engagent à garantir des conditions de travail décentes tout au long de leur chaîne de valeur. Nous veillons à collaborer avec des partenaires qui partagent notre volonté de promouvoir le respect des droits humains, la santé, la sécurité et la dignité des personnes conformément aux principes énoncés dans notre Charte Sociale.

Nos engagements se traduisent par :

- ✓ **Respect des normes internationales** : exiger le respect des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) par tous nos fournisseurs ;
- ✓ **Lutte contre le travail illégal** : refuser toute forme de travail forcé, de travail des enfants, de harcèlement ou de discrimination ;
- ✓ **Engagement contractuel** : intégration de clauses sociales dans les contrats avec nos fournisseurs stratégiques.

Nous suivons ces engagements par le biais d'indicateurs comme les résultats des évaluations autoévaluation RSE des fournisseurs stratégiques.

Objectifs

D'ici fin 2025, **100% des nouveaux contrats avec nos fournisseurs stratégiques** et sous-traitants contiendront une clause concernant le respect des droits humains.

2. Développement durable et respect de l'environnement

Nous nous engageons à limiter l'impact environnemental de nos activités, notamment à travers une politique d'achats respectueuses de l'environnement. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils intègrent les principes du développement durable dans leurs pratiques et qu'ils contribuent, à leur échelle, à la transition écologique. Ensemble, nous voulons construire une chaîne d'approvisionnement plus sobre, plus circulaire et plus responsable.

Nos engagements se traduisent par :

- ✓ **Critères environnementaux** : intégration de clauses environnementales dans les contrats avec nos fournisseurs stratégiques.
- ✓ **Achats éco-responsables** : Favoriser les produits et services ayant le plus faible impact environnemental possible ;
- ✓ **Fournisseurs engagés** : privilégier les partenaires disposant d'une politique environnementale structurée et d'une démarche d'amélioration continue.

Nous suivons ces engagements par le biais d'indicateurs comme le nombre de fournisseurs disposants de certifications environnementales (ISO 14001, ISO 50001) et le nombre de fournisseurs ayant été évalués par EcoVadis.

Objectifs

D'ici fin 2025, **50 % des achats du Groupe devront concerner des produits et services ayant des labels environnementaux** reconnus ou de provenant de **fournisseurs certifiés** ayant une politique environnementale active.

3. Ethique et transparence

Nous accordons une grande importance à l'intégrité, à l'équité, à la transparence et au respect de notre Charte Ethique dans l'ensemble de nos relations commerciales. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les règles éthiques fondamentales et qu'ils adoptent des pratiques loyales, conformes aux lois en vigueur. La confiance mutuelle repose sur un engagement partagé contre la corruption, la fraude, les conflits d'intérêts et toute forme de comportement non éthique.

Nos engagements se traduisent par :

- ✓ **Lutte contre la corruption** : faire signer à nos partenaires un code de conduite reprenant les exigences de notre Charte Ethique ;
- ✓ **Conformité réglementaire** : vérifier que nos partenaires respectent les lois applicables, notamment en matière de droit des affaires, de fiscalité et de commerce international ;
- ✓ **Impartialité et concurrence** : s'assurer que l'ensemble des fournisseurs disposent du même traitement à tous les niveaux du processus de sélection ;
- ✓ **Respect des délais de paiement** : s'assurer que les délais de paiement légaux soient respectés ;
- ✓ **Dépendance économique** : être vigilant sur les situations de dépendance économique de nos fournisseurs.

Nous suivons ces engagements par le biais d'indicateurs comme le délai de paiement moyen et le taux de dépendance économique de nos fournisseurs.

Objectifs

D'ici fin 2025, **100% des paiements** seront réalisés dans les délais légaux et réduction de la dépendance économique des fournisseurs **à moins de 30% de leur chiffre d'affaires pour 80% des fournisseurs concernés.**

4. Inclusion et développement des territoires

Nous engageons à faire de nos achats un levier de développement local et d'inclusion. En favorisant l'accès à ses marchés pour les structures locales, les entreprises de l'économie sociale et solidaire ou encore les structures d'insertion, le Groupe affirme son rôle d'acteur économique responsable, engagé pour une croissance durable, inclusive et équitable.

Nos engagements se traduisent par :

- ✓ **Achats locaux** : encourager les partenariats avec des fournisseurs implantés sur nos territoires d'activité afin de soutenir l'économie locale ;
- ✓ **Accès des PME/TPE** : faciliter l'accès de petites structures aux consultations lorsque cela est possible ;
- ✓ **Sensibilisation des acheteurs** : formation des équipes achats aux principes des achats responsables.

Nous suivons ces engagements par le biais d'indicateurs comme le pourcentage d'achat auprès d'entreprises locales et le nombre de partenariats avec des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Objectifs

D'ici fin 2025, pour les catégories d'achats concernées, **30% des achats seront réalisés auprès de fournisseurs engagés dans des démarches d'insertion** et **80% des achats seront réalisés dans un rayon de 100 km** autour de nos sites.



Conclusion

A travers cette charte, le Groupe Bils-Deroo affirme sa volonté de bâtir une relation durable, équilibrée et responsable avec l'ensemble de ses fournisseurs. En intégrant les dimensions sociales, environnementales, éthiques et territoriales dans ses pratiques d'achats, le Groupe contribue activement à sa démarche RSE et à la création de valeur partagée. Cet engagement s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, portée par le dialogue avec les parties prenantes, le suivi d'indicateurs concrets et la mobilisation de l'ensemble des équipes.

Le Code de Conduite des fournisseurs joint à cette charte reprend nos exigences envers nos fournisseurs et sous-traitants et une évaluation annuelle des pratiques sera réalisée pour vérifier l'application de la charte et du code de conduite.